

Montreuil,
le mercredi 1 mars 2023

Émetteur : DO / Pôle Examens - Contacts : 03 20 74 68 95 - poleexamens@institutquatredix.fr

Objet : Certification CQP GC-COS en blocs de compétences pour la période d'avril à juillet 2023 :
inscription des candidats

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional,

La prochaine période de certification par blocs de compétences des CQP :

- **Conseiller offres de services de la Sécurité sociale** (4 blocs)
- **Gestionnaire conseil de la Sécurité sociale** (3 blocs)

est programmée du **lundi 3 avril au vendredi 7 juillet 2023**.

Pour rappel, il est possible de réaliser l'évaluation des compétences sur une partie de la certification ou sur sa totalité (par exemple 1 ou 2 blocs de compétences sur 4).

Pour des raisons de calendrier, l'institut 4.10 a transmis aux organismes, en amont de la parution de la lettre d'information, un fichier à incrémenter afin de disposer au plus vite des informations indispensables à la programmation des jurys professionnels. Je vous remercie de bien vouloir le retourner au plus tard pour le **lundi 06 mars 2023**, au pôle Examens de l'institut 4.10 :

Courriel : poleexamens@institutquatredix.fr

En parallèle, les organismes de Sécurité sociale doivent procéder à l'inscription de leurs candidats, **via la nouvelle plateforme « MyCertif Ucanss », pour tous les blocs de compétences restant à valider, pour le vendredi 10 mars 2023 au plus tard**.

L'inscription à l'examen, sur l'outil dédié, par l'organisme employeur est obligatoire pour la participation d'un candidat aux épreuves de certification des CQP par bloc de compétences.

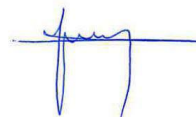
Un webinaire sera organisé le 7 mars 2023 de 14 h 00 à 15 h 30 à l'attention des organismes souhaitant organiser l'inscription de candidats aux CQP gestionnaire conseil et CQP conseiller offres de services, pour y accéder veuillez Cliquez ici pour rejoindre la réunion.

Si vous rencontrez des difficultés de connexion ou d'utilisation de MyCertif Ucanss, une adresse mail dédiée a été mise en place et est gérée par l'Ucanss : mycertifucanss@ucanss.fr

Pour toutes autres questions relatives à la planification et à l'organisation des jurys professionnels, l'Institut 4.10 se tient à votre disposition à l'adresse mail : poleexamens@institutquatredix.fr.

Vous trouverez en annexe des informations complémentaires relatives à l'organisation générale des épreuves, à la mobilisation des membres de jury (expert métier) et aux personnes en situation de handicap et au planning des prochains jurys paritaires nationaux.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Benoît EYMERY

Directeur de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe

(s) :

- Annexe - Certification CQP GC-COS en blocs de compétences pour la période d'avril à juillet 2023,

